L'ÉGLISE ABBATIALE

DU

RONCERAY D'ANGERS

ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE

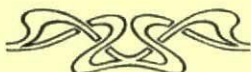
PAR

Eugène LEFÈVRE-PONTALIS

DIRECTEUR DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES CHARTES

MEMBRE DE LA COMMISSION DES MONUMENTS HISTORIQUES



CAEN

HENRI DELESQUES, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

34, RUE DEMOLOMBE, 34

—

1912





*Extrait du Compte-rendu du LXXVII*e *Congrès archéologique de France,*

Tenu en 1910, à Angers et Saumur.

L'ÉGLISE ABBATIALE

DU

RONCERAY D'ANGERS

ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE

Malgré son état lamentable, l'église abbatiale du Ronceray, qui marque une étape dans l'histoire de l'architecture romane, est un édifice d'une importance capitale, comme celles de Beaulieu-les-Loches et de Saint-Étienne de Nevers, parce que son constructeur avait été capable de voûter toutes ses parties vers la fin du XI[e] siècle. En outre, ses particularités permettent de la rattacher aux origines de l'école poitevine, dont l'influence rayonna sur toutes les provinces voisines. Avant d'analyser sa structure et de discuter les dates de ses remaniements, il est utile de dépouiller les textes qui nous donnent quelques points de repère historiques (1).

(1) Bibliographie. — Histoire : *Gallia christiana*, t. XIV, col. 695. — Marchegay (Paul) : *Cartularium monasterii beatæ Mariæ caritatis Andegavensis*, dans les *Archives d'Anjou*, t. III, 1854, p. 1. — Lemarchand (A.) : *Notre-Dame-Angevine par Joseph Grandet* († 1724), 1884, p. 123. — Port (Célestin) : *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire*, 1874, t. I, p. 69. — Dom Piolin : *Étude sur Notre-Dame de la Charité ou du Ronceray*, dans la *Revue d'Anjou*,

Dès le VI[e] siècle, une basilique mérovingienne dédiée à la Vierge s'élevait au-dessus d'une crypte dans le faubourg d'Outre-Maine. Saint Melaine, archevêque de Rennes, y célébra la messe en 529, assisté de saint Aubin, évêque d'Angers, de saint Victor, évêque du Mans, de saint Laud, évêque de Coutances, et de saint Mars, évêque de Nantes (1). Au XI[e] siècle, cet édifice tombait en ruines, lorsque Foulque Nerra, comte d'Anjou, et sa femme Hildegarde résolurent de fonder l'abbaye de Notre-Dame de la Charité sur le même emplacement. Le nom de Ronceray ne fut donné au monastère qu'en 1527, après la découverte d'une statue de la Vierge, entourée par une ronce, dans la crypte actuelle, qui fut déblayée à cette époque.

Le 14 juillet 1028, l'église abbatiale des Bénédictines fut solennellement consacrée par Hubert de Vendôme, évêque d'Angers (2), qui avait célébré trois ans plus tôt la dédicace de sa cathédrale. Foulque Nerra avait affecté quatre prêtres au service du culte, et il avait donné l'ordre de conserver l'autel de la crypte primitive, célèbre par le souvenir de la messe de saint Melaine (3). Après la mort du célèbre comte d'Anjou, décédé le 21 juin 1040 et inhumé à Beaulieu-

t. XXIII, 1879, p. 1 et 169. — Bretaudeau (L'abbé) : *Notre-Dame du Ronceray*, 1895. — **Archéologie** : D'Espinay : *Le Ronceray*, dans le *Congrès archéologique d'Angers*, 1871, p. 64. — *Chapiteaux de la crypte du Ronceray*, dans le *Bulletin Monumental*, 1875, p. 577. — Urseau (Le chanoine) : *Église abbatiale du Ronceray*, dans le *Congrès archéologique d'Angers-Saumur*, 1910, t. I, p. 207.

(1) *Acta Sanctorum*, janvier, t. I, p. 332.

(2) Halphen : *Recueil d'Annales angevines et vendômoises*, p. 3 et 107. — Marchegay : *Cartularium*, etc., dans les *Archives d'Anjou*, t. III, p. 3.

(3) « Hanc beate Marie basilicam usque ad fundum erutam a fundo paulo nobilius reduximus ad integrum : reservato tamen altari quod usque ad presentem diem apparet desubtus in criptis in quo beatus Melanius in quadragesime capite sacrato Christi corpore, missa expleta, electo Dei Albino Victori, Launo, Marso eulogiam caritatis contradidit et hoc hanc causam ab hinc locus iste nomen Caritatis optinuit ». Marchegay : *Cartularium*, etc., dans les *Archives d'Anjou*, t. III, p. 1.

les-Loches, sa femme Hildegarde et son fils Geoffroy Martel firent d'importantes donations aux religieuses (1).

Comme les habitants de la Doutre devenaient de jour en jour plus nombreux, la construction d'une église paroissiale sous le vocable de la Trinité devint une véritable nécessité. Agnès, femme de Guillaume Tête-d'Étoupe, contribua généreusement à cette œuvre et l'édifice, bâti au sud-est de l'église abbatiale, fut consacré le 21 avril 1062 par quatre évêques (2). En 1894, on a reconnu l'existence de ses murs primitifs et de deux fenêtres romanes au nord, dans la cour de la sacristie.

L'incendie du bourg Sainte-Marie, qui eut lieu au commencement de l'année 1088 (3), suffit à expliquer la reconstruction presque totale de l'église du Ronceray, dont le maître-autel fut consacré le 7 septembre 1119 par Calixte II. Le pape, qui s'était rendu à Fontevrault et à Saint-Maur-de-Glanfeuil, se fit assister par les évêques d'Angers, de Léon et de Nantes, qui célébrèrent la dédicace de l'église après la messe. Les reliques de saint Pancrace et de saint Gatien, qui se trouvaient dans l'ancien autel, plus rapproché de la nef, furent transférées dans le nouveau, qui s'élevait au fond de l'abside (4). Vers le milieu du XII[e] siècle, l'absidiole

(1) *Cartularium*, etc., dans les *Archives d'Anjou*, p. 5 et 7.

(2) Halphen : *Recueil d'Annales angevines*, p. 63.

(3) *Ibid.*, p. 6 et 89. — Marchegay : *Chronique des églises d'Anjou*, p. 14.

(4) « Ingressus ecclesiam sancte Dei genetricis Marie altare dominicum, ab introitu januarum elongatum, ut majus esset spatium inter januas et altare sancti, spiritus unctione et apostolica benedictione in honore ejusdem virginis consecravit capsa que in altari plena reliquiis reperta fuerat ibidem resigillata in qua sancti Pancracii martiris et Gaciani Turonensis episcopi reliquie indubitanter fuere recundite... Peracta dedicatione ipse cantavit missam... Tunc pontifices jussu ipsius, ecclesiam dedicaverunt ». Marchegay : *Cartularium*, etc., dans les *Archives d'Anjou*, t. III, p. 12. — Cf. autres textes dans Grandet : *Notre-Dame-Angevine*, p. 444.

du croisillon sud fut englobée dans l'église de la Trinité, qui fut reconstruite après l'incendie de 1132 (1) : sa nouvelle façade vint buter contre le croisillon sud du Ronceray.

Il ne faut pas s'étonner de ne rencontrer la mention d'aucun travail exécuté à l'époque gothique, car l'église était si solide qu'elle ne fut l'objet d'aucun remaniement, sauf l'addition d'une petite chapelle du XIV[e] siècle à chevet plat et à pignon tréflé dans le croisillon nord, visible sur un dessin de Gaignières, qui a reproduit également les deux tombeaux des abbesses de Civray et de Chambes (2), mortes au XIV[e] siècle (3). L'effigie de la première était gravée au trait sous une arcade trilobée et la statue de la seconde était surmontée d'un dais ; ses pieds s'appuyaient sur un lion. Le 21 février 1470, le roi René d'Anjou offrit aux religieuses une châsse d'argent magnifique qui renfermait une croix d'or enrichie de pierreries, où le pape Paul II avait fait incruster du bois de la Vraie Croix (4). De 1505 à 1518, Louise Le Roux, camérière, fit exécuter onze tapisseries qui représentent les figures de l'Eucharistie dans l'Ancien Testament, son institution et les miracles opérés par ce sacrement. Cette belle série, qui échappa au pillage des huguenots, décora jusqu'en 1888 les salons du château du Plessis-Macé (5).

Vers 1620, on refit la charpente pour englober sous le même toit la nef et les bas-côtés, ce qui entraîna l'exhaussement du pignon de la façade. A la même époque, les

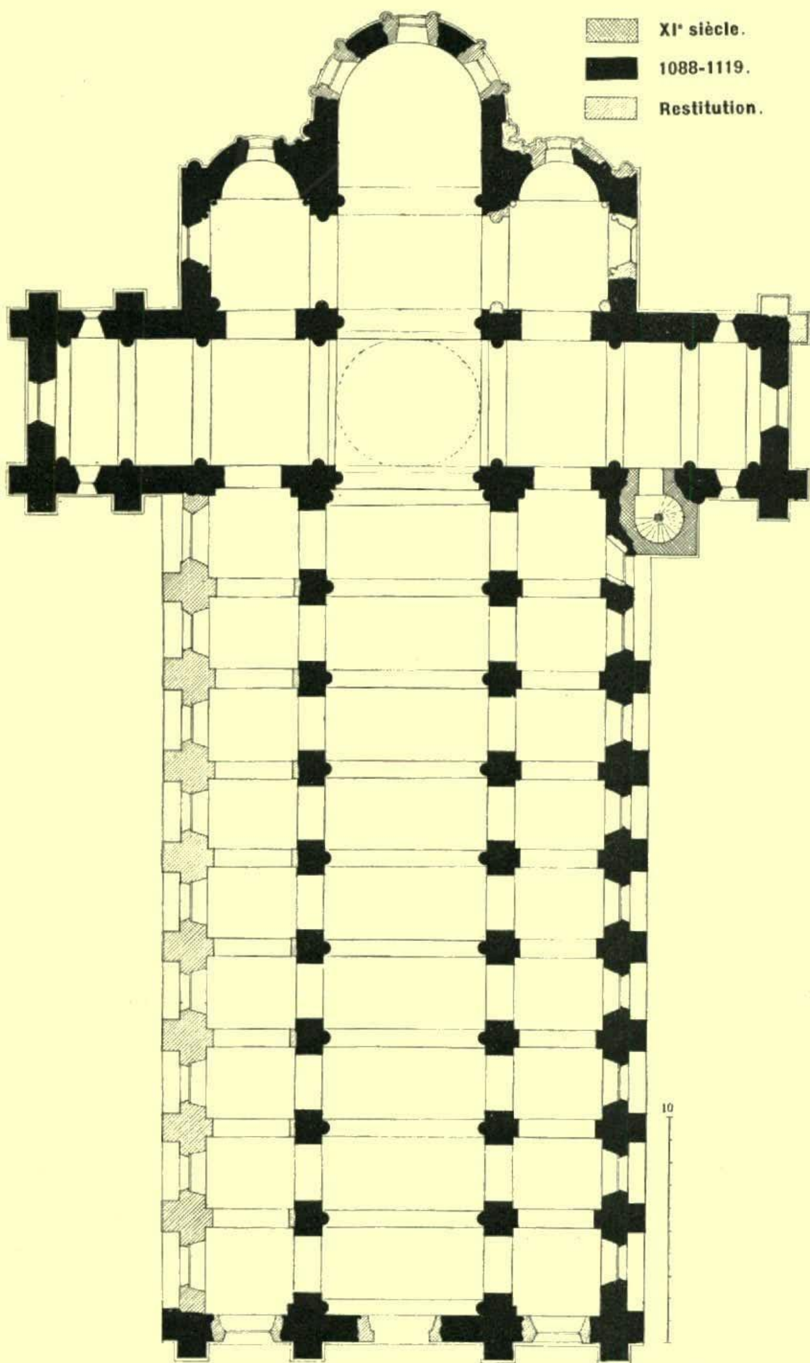
(1) Halphen : *Recueil d'Annales angevines*, p. 69 et 96.

(2) On ne trouve aucune mention de ces abbesses dans la *Gallia christiana*.

(3) Bibl. nat., Cabinet des estampes, Topographie de la France, Maine-et-Loire, t. I.

(4) Grandet (Joseph) : *Notre-Dame-Angevine*, ms. publié par A. Lemarchand, p. 450.

(5) Aujourd'hui, l'une des tapisseries se trouve au château de Langeais, une autre aux Gobelins et les trois autres sont conservées au château de la Colletrie, près d'Angers.



E. Chauliat, del

Plan de l'église du Ronceray.

colonnes engagées vis-à-vis de la nef furent coupées : on établit des tribunes dans les collatéraux et au revers de la façade. Le nouveau maître-autel et le jubé furent inaugurés le 28 octobre 1627 (1). L'abbesse Antoine du Puy (1650-1672) continua les travaux entrepris dans la nef par Yvonne de Maillé : elle fit commencer le grand cloître au nord de l'église, et Charlotte de Grammont, qui lui succéda, termina la reconstruction du monastère, encore intact aujourd'hui, après avoir fait orner le chœur de boiseries. Un dessin de Gaignières, daté de 1699, ne diffère de l'état actuel que par la silhouette des trois flèches de charpente qui dominaient les combles de l'église (2). Dans le premier tiers du XVIIIe siècle, l'abbesse Anne de Belzunce fit agrandir la porte du croisillon sud, remanier la façade, remplacer le dallage de l'église et décorer la chapelle de saint Benoît. De nouvelles orgues furent montées dans la tribune occidentale.

La Révolution dispersa les vingt-deux religieuses et l'église fut transformée en ambulance pendant la guerre de Vendée. Le défaut d'entretien des couvertures entraîna la chute des voûtes du chœur, du carré du transept et du croisillon sud. Quand l'abbaye fut affectée à École des Arts et Métiers en 1815, la nef de l'église devint la chapelle de l'établissement, mais aujourd'hui c'est une salle réservée aux examens, et le croisillon nord est converti en lingerie.

Le plan de l'édifice, qui n'a jamais été bien relevé, se compose d'une nef flanquée de deux bas-côtés, d'un transept très saillant dont les deux absidioles communiquaient par une seule arcade avec le chœur en hémicycle bâti au-dessus d'une crypte (3). C'est une variété du plan bénédictin

(1) *Journal de Louvet*, dans la *Revue d'Anjou*, 1856, t. I, p. 323.

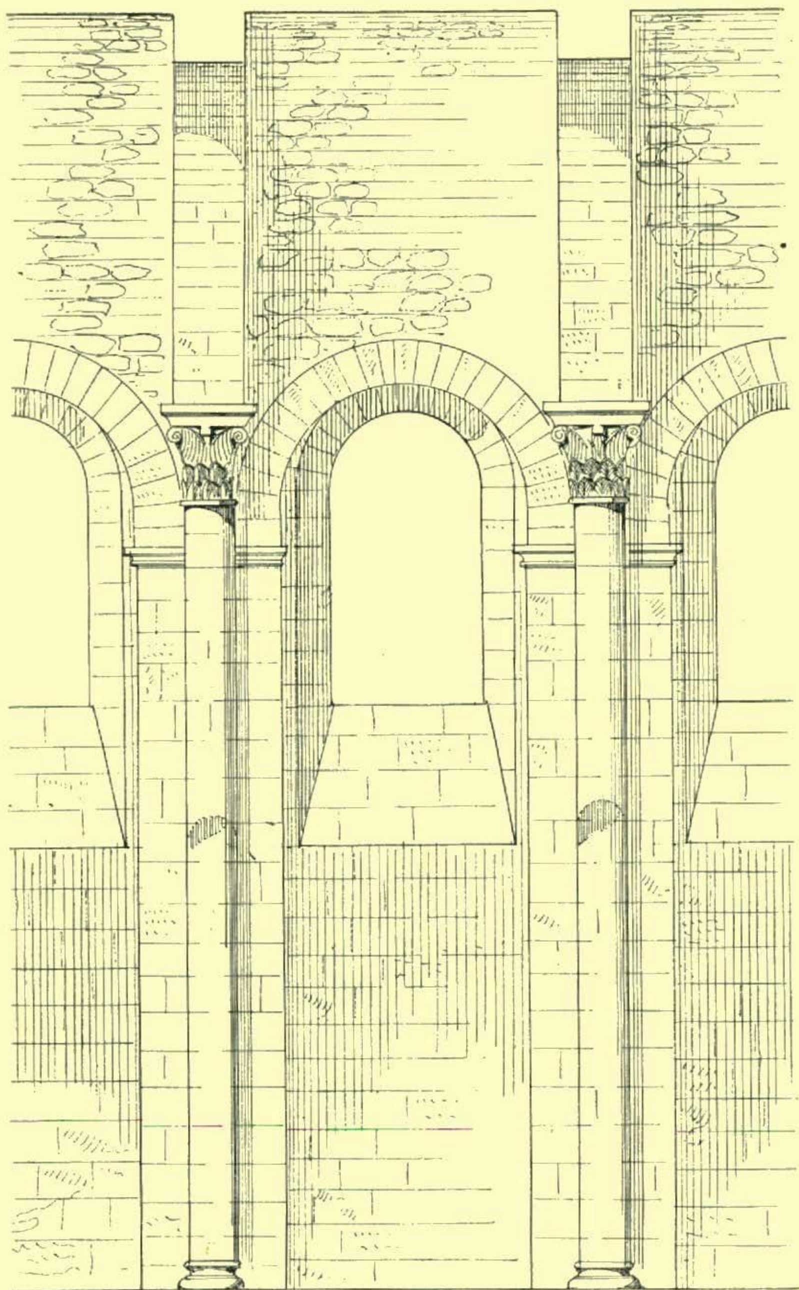
(2) Bibl. nat., Cabinet des estampes, Topographie de la France, Maine-et-Loire, t. I.

(3) Voici les principales dimensions de l'église : longueur totale, 55^m50 ; largeur totale, 17^m35 ; largeur de la nef, 7^m20 ; longueur du tran-

qui comporte plus souvent deux chapelles de profondeur inégale dans chaque bras du transept, comme à Bernay, à Jumièges, à Chezal-Benoît, à Saint-Amant-de-Boixe, à Saint-Sever, suivant une disposition adoptée également par les Bénédictines de la Trinité de Caen et de Montivilliers. On peut comparer le plan de l'église du Ronceray avec celui des églises de Saint-Loup-de-Naud, d'Anzy-le-Duc, de Chandieu, de Saint-Rambert-sur-Loire, qui dépendaient de prieurés bénédictins, et avec celui de l'abbatiale d'Ainay, à Lyon, mais je ne crois pas que l'église consacrée en 1028 fut caractérisée par une nef unique, comme celle de Beaulieu-les-Loches.

La nef, qui doit être plus ancienne que le chevet, se divise en neuf travées très homogènes. Sa voûte en berceau plein cintre, lézardée dans toute sa longueur, s'est déformée par l'effet de la poussée, comme à Saint-Étienne de Nevers. Il en résulte que les doubleaux, jadis en plein cintre légèrement outrepassé, décrivent une courbe en anse de panier. Leurs claveaux, dépourvus de moulures, retombent de chaque côté sur une seule colonne engagée dans les piles carrées qui sont flanquées d'un pilastre vis-à-vis des collatéraux. Je ne connais aucun autre exemple de supports bâtis sur le même plan qui n'est pas cruciforme. Vers 1620, toutes les colonnes engagées de la nef furent coupées au niveau des tribunes établies à cette époque dans les bas-côtés, et l'abbesse Simonne de Maillé fit sculpter des consoles pour les raccorder avec les piliers. On avait supposé que les colonnes des dernières travées ne descendaient pas jusqu'au sol, comme dans certaines églises cisterciennes, parce qu'elles s'appuient sur le mur où venaient s'adosser les stalles, mais M. le chanoine Urseau, qui a fouillé au pied d'une pile, a retrouvé la base de la colonne.

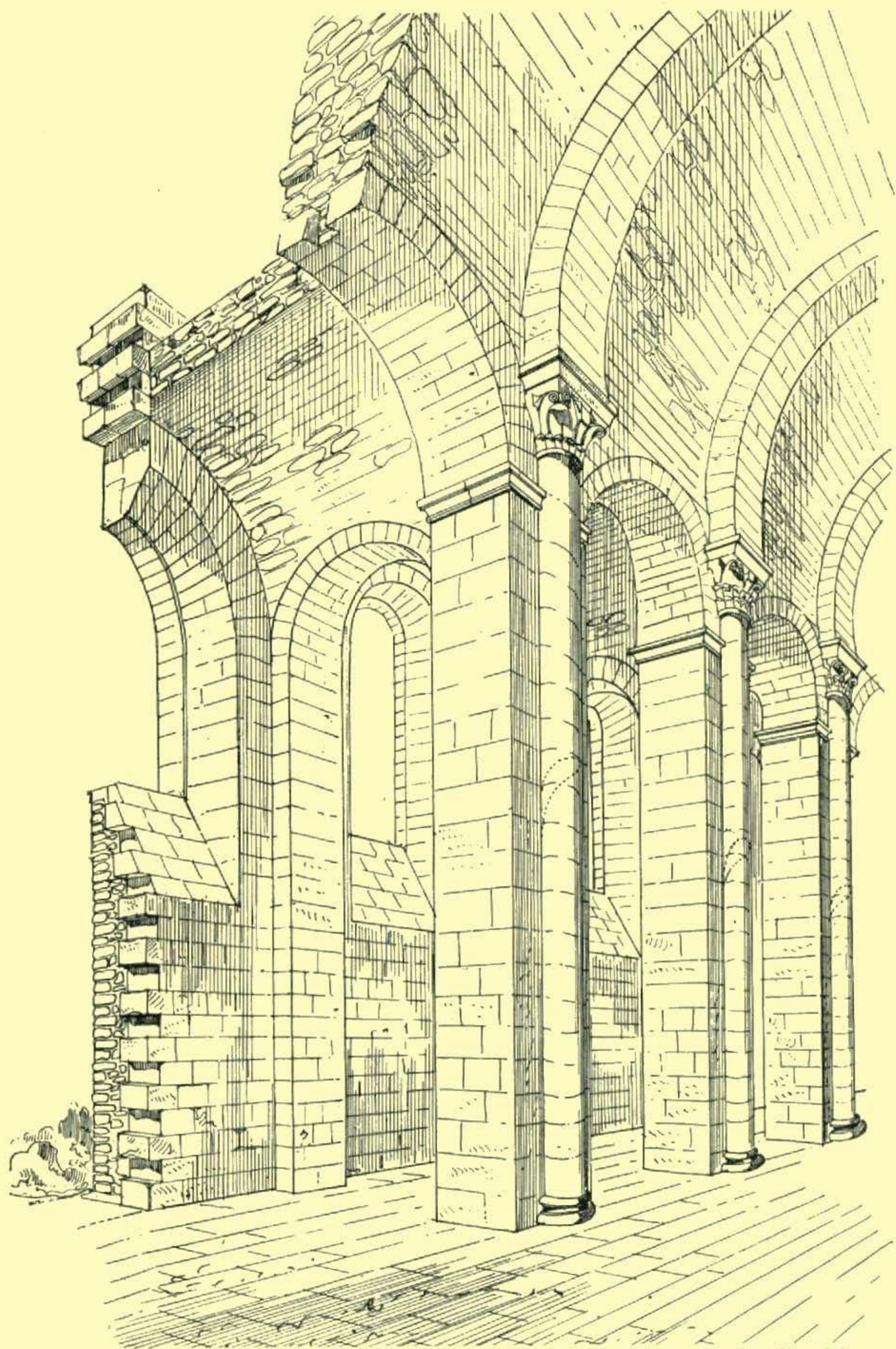
sept, $30^{m}75$; hauteur de la nef, $13^{m}10$; hauteur du bas-côté, $8^{m}75$; hauteur du transept, $11^{m}45$.



E. Chauliat, del.

Eglise du Ronceray.

Travée de la nef.



E. Chauliat, del.

Église du Ronceray.

Perspective de la nef.

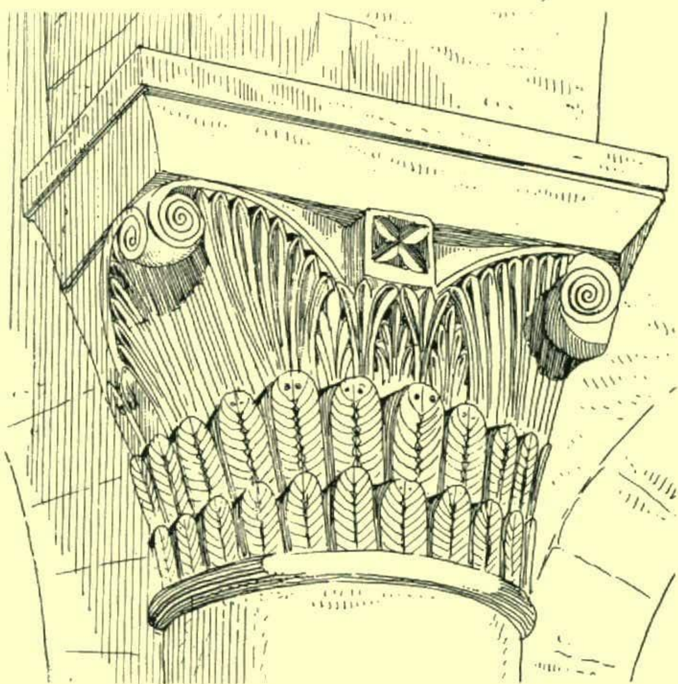
Toutes les grandes arcades en plein cintre sont très épaisses ; elles ne sont pas doublées et s'appuient sur un groupe de moulures à l'imposte, mais ce profil est très suspect. On a pu le découper dans un tailloir en biseau, comme celui des chapiteaux de la nef. Aucune fenêtre ne s'ouvre dans la nef, suivant le système adopté par l'école poitevine. Une tribune d'orgues du XVIIe siècle, bordée de balustres, dont la voûte d'arêtes vient buter contre un arc surbaissé, coupe la première travée. Au-dessus, un arc de décharge adossé au mur de la façade joue le même rôle qu'un formeret. Cette disposition, également appliquée aux extrémités du transept, se rencontre dans plusieurs églises romanes, afin d'éviter le décollement d'une voûte en berceau contre un mur de tête. L'église du Ronceray en présente trois exemples très précoces. A l'est, derrière le maître-autel du XVIIIe siècle, le vaisseau central est limité par un mur moderne qui relie les piles occidentales de la croisée.

Les enduits qui recouvrent les murs de la nef en rendent l'étude archéologique très difficile, car il est impossible de constater la cohésion des maçonneries. On peut se demander si le retrait visible au-dessus des grandes arcades n'indique pas le niveau d'un plafond de bois primitif, mais, comme les colonnes n'ont pas été relancées dans les piles, il est plus probable que ce retrait correspond à l'épaisseur des planches clouées sur les cintres. A défaut de moulure d'imposte, cette disposition assez archaïque empêchait le glissement des couchis. Le sommier des doubleaux se trouve au-dessous de cette arase, afin que leurs retombées soient épaulées par les dernières assises des murs gouttereaux.

Il faudrait des sondages et des fouilles pour élucider l'histoire du monument, mais, comme la voûte de la nef peut très bien s'effondrer un jour ou l'autre, j'ai cru bon de l'étudier sur place et je tiens à remercier M. Brassart,

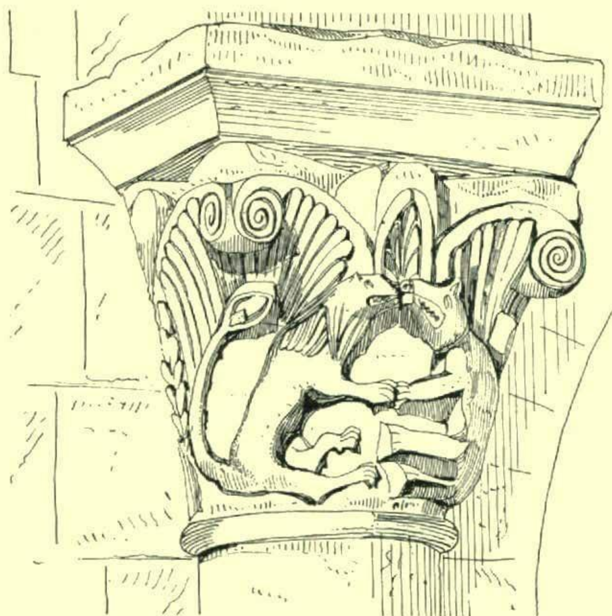
directeur de l'École des Arts et Métiers, de m'avoir accordé toutes les facilités pour pénétrer dans les locaux occupés par la lingerie et les séchoirs.

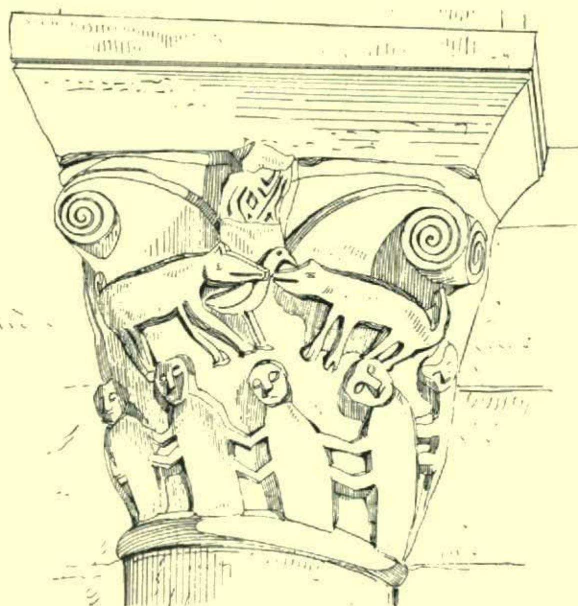
Les chapiteaux de la nef, surmontés d'un tailloir en



Chapiteau de la nef.

biseau sans ornements, sont presque tous garnis de deux rangs de feuilles lisses et de volutes d'angle. Cependant, au droit de la première pile, on remarque d'un côté un lion qui lutte contre un ours, sous des palmettes, et de l'autre cinq hommes qui dansent en se tenant par la main ; au-dessus de cette ronde, deux pourceaux étranglent une



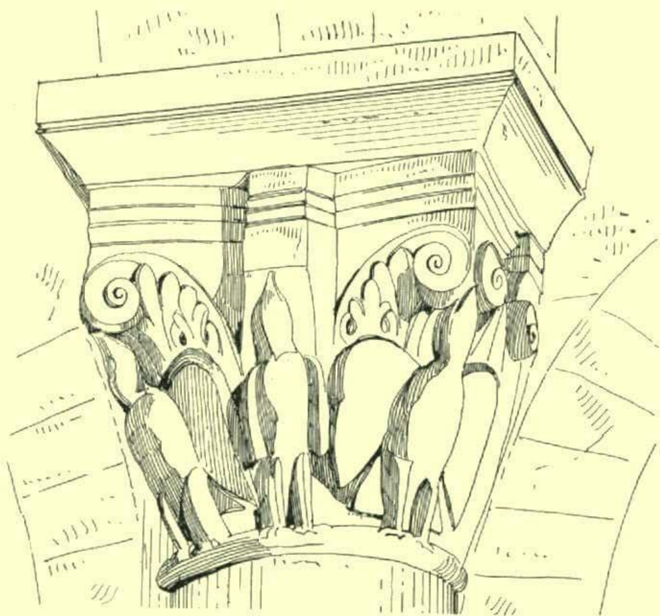


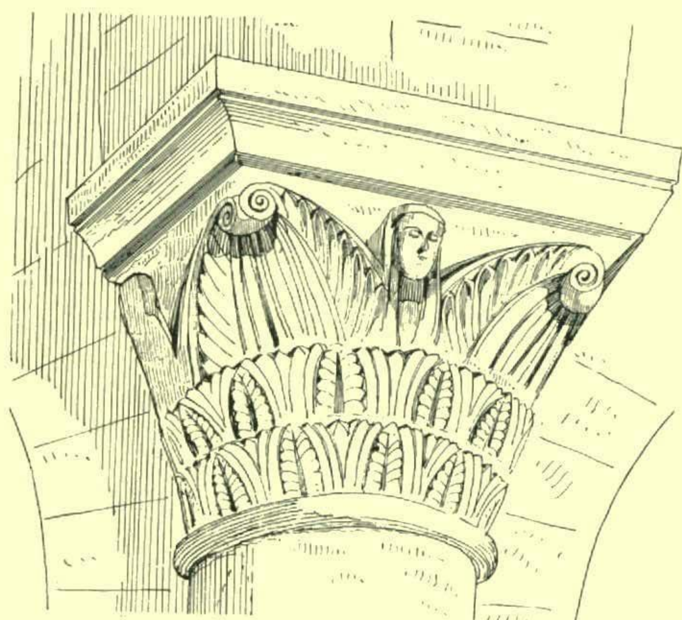
E. Chauliat, del.

Eglise du Ronceray.

Chapiteaux de la nef.

2





E. Chauliat, del.

Église du Ronceray.

Chapiteaux de la nef.

colombe. Plus loin, des aigles se détachent sur trois corbeilles, dont l'une est flanquée de deux fruits d'arum.

Les bas-côtés sont recouverts d'une série de berceaux transversaux en plein cintre très surhaussés, qui retombent sur des doubleaux de la même forme, soutenus par des pilastres. Ce système de voûtes mérite d'attirer l'attention, car si les Cisterciens ont beaucoup contribué à le répandre, comme on peut le constater à Fontenay, à Bonneval (Aveyron), au prieuré de Saint-Pathus et à Fountains-Abbey,c'est dans les églises bénédictines qu'il fit son apparition pour contrebuter le vaisseau central, comme au Ronceray. En effet, on en voit le premier exemple dans la salle basse du narthex de Saint-Philibert de Tournus, et le second dans les ruines de l'église bénédictine de Maillezais, en Vendée, où les amorces des berceaux transversaux qui recouvraient les tribunes sont faciles à distinguer. Viollet-le-Duc a eu tort de prétendre que les bas-côtés de la nef de Saint-Remi de Reims, jadis recouverts d'un plafond de bois, étaient voûtés de la sorte au XIe siècle (1). Les collatéraux des croisillons de la même église sont seuls surmontés de petits berceaux transversaux qui n'étaient pas des organes de butée, car le vaisseau central du transept était lambrissé avant la construction des voûtes d'ogives actuelles. Dans l'église latine de Saint-Front de Périgueux, consacrée en 1047, les bas-côtés de la nef étaient recouverts de voûtes du même genre.

Au XVIIe siècle, on eut la fâcheuse idée de murer la partie basse des travées de la nef et de recouper les bas-côtés dans leur hauteur par des voûtes d'arêtes, afin d'établir des tribunes qui s'ouvraient sur la nef par les grandes arcades. Enfin, à l'époque moderne, ces baies, bordées par des balustres dans la seconde et la troisième travée, ont été aveuglées par une cloison. En montant dans les tribunes

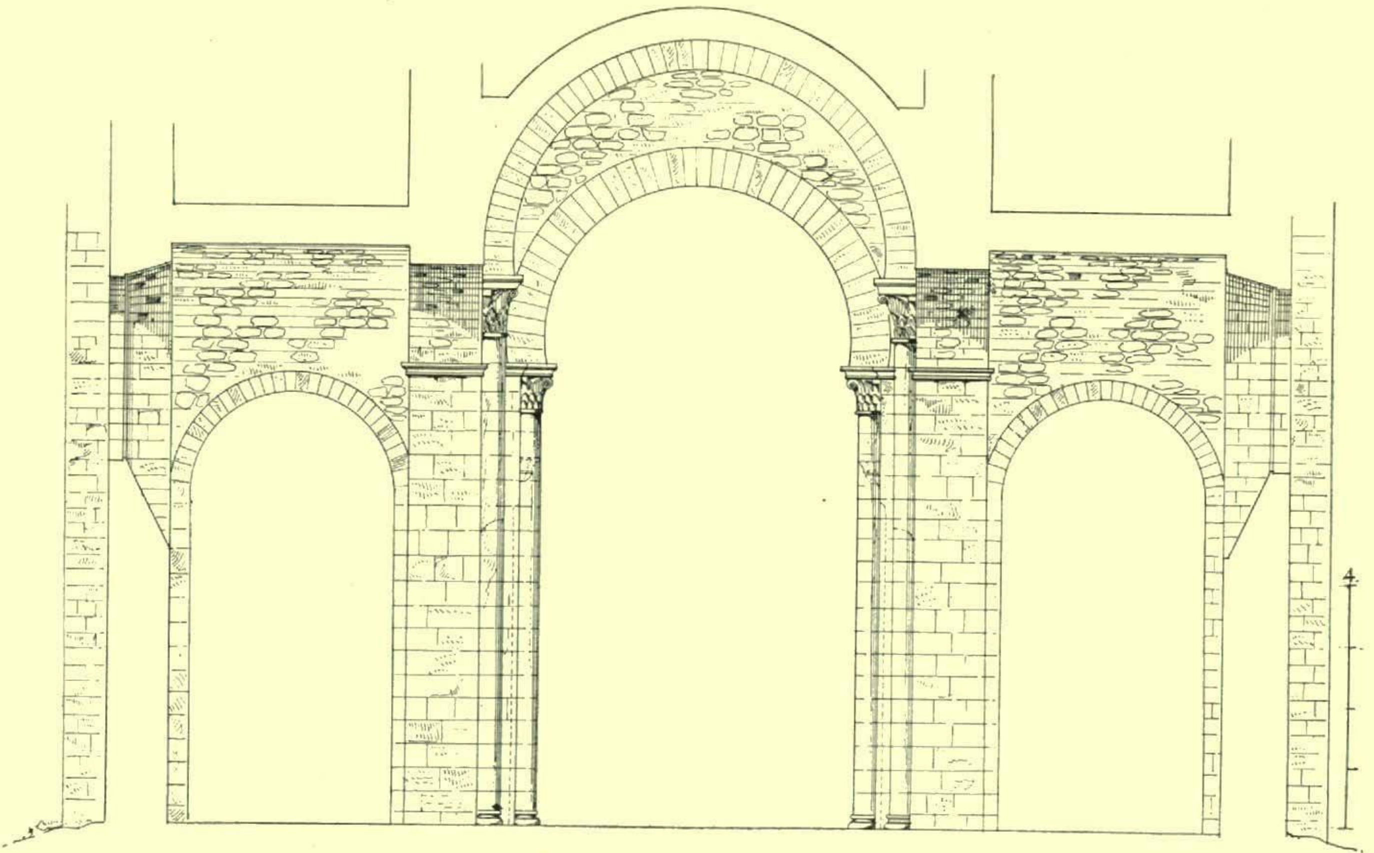
(1) *Dictionnaire raisonné de l'architecture française*, t. IX, p. 240.

du bas-côté sud, on remarque la liaison des jambages des larges fenêtres ébrasées, dont l'archivolte est en plein cintre, avec les pilastres qui correspondent à la retombée des doubleaux. Les assises, séparées par de gros joints, portent des stries obliques formées par un large ciseau : cette taille est toute différente de celle des pierres du chevet.

Le bas-côté nord est devenu la galerie méridionale du cloître qui est surmontée de tribunes murées, mais à l'origine ses berceaux transversaux étaient visibles du pied des piles. Le mur extérieur de ce collatéral fut donc démoli par l'architecte chargé de rebâtir le cloître et les autres bâtiments de l'abbaye.

Au centre du transept, il faut signaler, à l'ouest, des ressauts en forme d'angle aigu amortis par un tailloir et relancés sous les pendentifs non distincts d'une coupole en blocage qui devait ressembler à celles qui se trouvent sur la croisée des églises de Saint-Martin d'Angers et de Fontevrault. Elle s'élevait beaucoup plus haut que les voûtes en berceau des croisillons, qui se trouvent à un niveau inférieur à la voûte de la nef. Il en résulte que l'architecte de cette coupole fut obligé de monter un mur de refend au-dessus du premier doubleau des croisillons afin de masquer l'étage du comble : on en voit encore la trace du côté sud. Les quatre arcs en plein cintre à deux rouleaux qui limitent la croisée retombaient sur deux colonnes engagées, mais le plan des piles occidentales n'est pas le même que celui des piles orientales.

Une hypothèse très séduisante peut se présenter à l'esprit en examinant les ruines de la croisée, mais il est toujours bon de ne pas se laisser influencer par une première impression. N'y avait-il pas au centre du transept, comme à Beaulieu-les-Loches, une lanterne rectangulaire qui s'étendait au-dessus de la première travée de chaque croisillon ? Le grand arc en plein cintre, dont l'amorce est encore visible à l'ouest au sommet du croisillon sud, n'aurait-il pas été



E. Chauliat, del.

Église du Ronceray.

Coupe sur la nef et les bas-côtés.

destiné à porter la face méridionale de cette cage ajourée? Voici les raisons qui s'opposent à cette restitution : les piles occidentales de la croisée sont bien homogènes et les chapiteaux de leurs colonnes sont décorés de feuillages et de personnages trop bien sculptés pour qu'on puisse les faire remonter à une date antérieure à 1119.

Comment donc concilier les témoins supposés d'une lanterne de l'église de 1028 avec l'existence de piles beaucoup plus jeunes? Par une reprise en sous-œuvre, dira-t-on, mais un travail de ce genre n'aurait eu d'intérêt que pour conserver un clocher central. Or, il n'y a jamais eu aucune tour au milieu du transept et le dessin de Gaignières, daté de 1699, prouve que le beffroi s'élevait sur le croisillon sud. D'ailleurs, il ne faut pas considérer comme une fenêtre une baie murée visible à l'ouest au-dessus de la voûte en berceau, c'est une porte qui faisait communiquer le comble et la cage de l'escalier. Il reste encore un autre problème à résoudre à propos de la coupole centrale, car ses pendentifs prennent leur point d'appui sur un ressaut pointu qui paraît relancé dans les angles de la cage. C'est un repentir de l'architecte, une preuve d'inexpérience, mais le profil en biseau du tailloir du pilastre aigu m'oblige à le faire remonter à la même date que les chapiteaux du transept.

Le croisillon sud est en ruines, mais il faut signaler les amorces de ses trois doubleaux en plein cintre surhaussé qui épousaient la courbe de la voûte en berceau. Un arc de décharge fait saillie sur le mur de fond. Tous ces arcs retombent sur des colonnes engagées qui semblent avoir été relancées dans le mur occidental à la fin du XIe siècle, mais elles furent toutes coupées au XVIIe siècle. Il est très important de faire observer qu'aucune fenêtre n'est percée au fond de ces arcatures parce qu'elles étaient cachées sous les combles, tandis qu'à Beaulieu-les-Loches des oculi encadrés par des arcatures éclairaient la partie haute des croisillons avant la construction des voûtes.

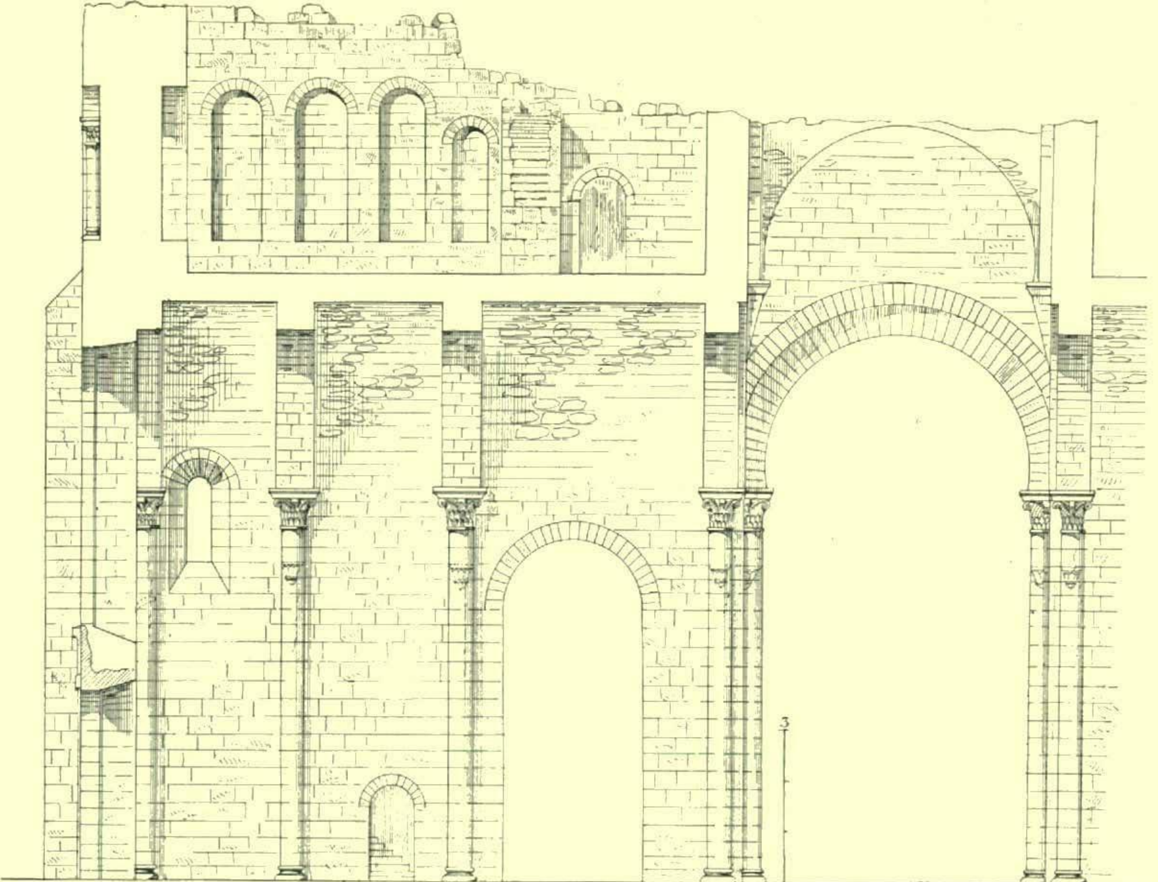
A l'extrémité méridionale du transept, une ancienne fenêtre en plein cintre s'ouvre au-dessus d'une porte percée ou agrandie au XVIII[e] siècle ; une baie moins grande, mais de la même forme, s'ouvre à l'ouest dans la dernière



E. Chauliat, del.

Chapiteau du croisillon sud.

travée : son archivolte monte jusqu'à la naissance de la voûte. A l'est, la fenêtre en regard fut aveuglée par le mur de façade de la Trinité, bâti vers le milieu du XII[e] siècle. Il est donc certain qu'au XI[e] siècle la façade de cette église se trouvait plus en arrière, mais les murs extérieurs de l'édifice, consacré en 1062, occupaient le même emplacement,



E. Chauliat, del.

Église du Ronceray.

Coupe sur le croisillon sud.

car on a reconnu leur existence pendant les travaux de restauration.

L'absidiole qui s'ouvre à l'est, englobée dans l'église de la Trinité, est fermée par un mur moderne : sa présence gêna beaucoup le maître de l'œuvre qui reconstruisit la nef au XIIe siècle, car il fut obligé de renoncer à établir au nord une chapelle en cul-de-four, éclairée par une fenêtre dans la première travée. Cette absidiole, voûtée en berceau et en cul-de-four, a été tellement restaurée qu'elle n'offre plus aucun intérêt archéologique.

L'étude des murs supérieurs du croisillon sud soulève des problèmes très délicats. On voit encore au-dessus de la voûte trois arcatures à pilastres sur le mur de fond, quatre à l'ouest et trois à l'est, dont deux sont aveuglées. Leurs assises en tuffeau sont séparées par de gros joints et leur archivolte est dépourvue de moulures. Au premier abord, on serait tenté d'affirmer que ce croisillon fut voûté après coup, comme le transept de Beaulieu-les-Loches, orné d'arcatures extérieures du même genre, mais si l'on observe que les arcatures du fond sont en bascule de $0^{m}40$ environ sur le formeret et sur l'extrémité de la voûte en berceau, il est impossible d'admettre qu'on a diminué à l'intérieur l'épaisseur du mur qui les supporte lors de la construction des voûtes.

A l'extérieur, les arcatures retombent sur des colonnettes. Or, l'un des chapiteaux, qu'on ne peut vraiment pas attribuer à l'église de 1028, est encore orné d'un lion du même style que les animaux qui se détachent sur certains chapiteaux de la nef. On peut donc affirmer que ces arcatures en bascule,dont le niveau coïncide avec celui des reins de la voûte, étaient destinées à alléger la cage du beffroi, comme dans la tribune d'orgues de Saint-Ours de Loches, qui fait partie du clocher occidental. Sans doute, la faiblesse des contreforts de l'angle sud-ouest du croisillon sud exclut la prévision d'un clocher de pierre, mais il n'en est pas

moins certain qu'une lourde flèche en charpente à base carrée s'élevait sur cette souche de maçonnerie, car on la distingue parfaitement dans un dessin de Gaignières daté de 1699.

La photographie ci-jointe montre l'amorce d'un grand arc en plein cintre, large de $1^{m}50$ et formé d'un blocage sur couchis entre des claveaux de pierre, qui limitait la cage du beffroi vers le nord. Or, le pilastre occidental de cet arc, qui porte à faux sur les reins de la voûte postérieure, ne correspond à aucun support en saillie sur le parement inférieur ni à aucun doubleau du berceau. Faut-il admettre la suppression d'un large dosseret qui descendait jusqu'au sol? Je ne le crois pas, car j'en ai vainement cherché la trace. La fonction de cet arc, qu'il fallut épauler plus tard par un contrefort occidental, était de porter le beffroi des cloches. On voit une disposition du même genre dans le comble du croisillon sud de l'église gothique de Taverny (Seine-et-Oise) pour porter un clocher de bois au-dessus d'une voûte d'ogives. Derrière le mur qui fermait le carré du transept au sud, une porte en plein cintre bouchée s'ouvrait sur la cage de l'escalier à vis.

Le croisillon nord, transformé en lingerie, est encore intact, mais je crois bien qu'il fut entièrement rebâti avant la dédicace de 1119. On ne voit ni à l'extérieur, ni sous la charpente, aucune trace d'arcatures, comme dans l'autre bras du transept. Le petit appareil reste invisible, à moins qu'il ne soit revêtu d'un parement de moellons depuis le XVIIe siècle, époque où cette partie de l'église fut englobée dans les bâtiments de l'abbaye. Les quatre doubleaux en plein cintre surhaussé, dont l'un est tangent au mur de fond, soutiennent une voûte en berceau sans moulure d'imposte. La profonde absidiole qui s'ouvre à l'orient communiquait avec le chœur par une arcade en plein cintre qui s'appuyait sur deux colonnes engagées. En regard, c'est-à-dire au nord, une fenêtre entre deux colon-

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Église du Ronceray d'Angers.

Intérieur du croisillon sud.

nettes s'ouvrait dans le mur de la travée droite voûtée en berceau. L'hémicycle, flanqué de deux colonnettes, est recouvert d'une voûte en cul-de-four. Cette chapelle était éclairée au fond par une fenêtre en plein cintre, agrandie à l'époque moderne.

Les chapiteaux du transept portent l'empreinte d'un art



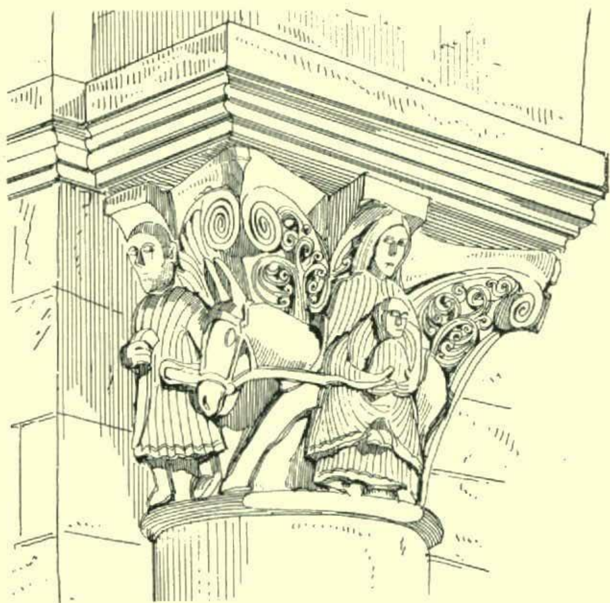
E. Chauliat, del.

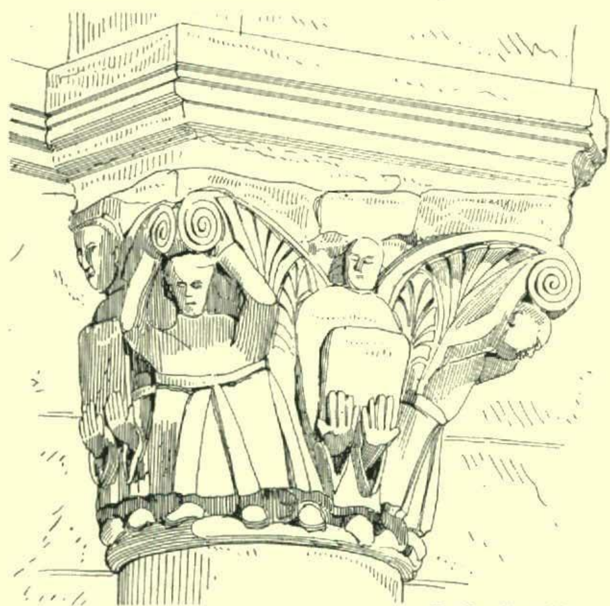
Chapiteau de l'absidiole.

plus avancé que ceux de la nef. Dans le croisillon nord, des palmettes superposées sont flanquées de lourdes volutes : au centre, sous les tailloirs, on voit sur trois corbeilles un petit cartouche orné d'entrelacs. Dans l'absidiole, à droite, il faut signaler un personnage qui tient un livre et qui semble inspiré par le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe : des oiseaux sont sculptés sur une autre corbeille. Une

colonne de la pile nord-ouest de la croisée conserve un chapiteau qui représente la fuite en Égypte, mais il se trouve à moitié engagé dans le mur de clôture de la nef. Sur la pile nord-est, à l'entrée du chœur, on distingue cinq grands personnages : trois tiennent des livres, comme les quatre Évangélistes sculptés sur le chapiteau qui porte le premier doubleau du croisillon nord. Dans le bras sud du transept, les chapiteaux sont revêtus de deux rangs de feuilles recourbées, puis de palmettes bien découpées qui se relient à de grosses volutes d'angle. Le profil de la plupart des tailloirs se compose d'un listel et d'un cavet reliés par un onglet.

Le chœur, dont il ne reste que la partie basse, faisait une saillie très accentuée sur les absidioles. Il est certain que la voûte en berceau plein cintre de sa partie droite précédait le cul-de-four de l'hémicycle. D'ailleurs, son plan correspond exactement à celui de la crypte qui s'étend sous le chevet et sous les deux absidioles. Cette crypte,qui communique par un escalier avec la nef de l'église de la Trinité, fut découverte en 1527, puis retrouvée en 1857, mais elle a été l'objet d'une restauration si radicale en 1861 et en 1882 qu'on peut la considérer comme une copie de l'ancienne chapelle souterraine. Le vaisseau central est divisé en trois galeries par deux files de six colonnes. Les voûtes d'arêtes appareillées,toutes neuves, ont remplacé les anciennes voûtes en blocage, et M. l'architecte Joly-Leterme n'a laissé aucun témoin des anciennes arcatures en plein cintre qui décoraient les murs. Il s'est contenté de réemployer quelques chapiteaux à volutes et un chapiteau orné de huit petits aigles, mais il a rebâti les absidioles en cul-de-four qui communiquent avec la partie centrale. On peut néanmoins affirmer que la crypte du Ronceray remonte à la même date que le chevet de l'église, parce que son plan coïncide avec celui du chœur et des chapelles du transept. La châsse déposée sur l'autel renferme la Vierge romane,





E. Chauliat, del.

Église du Ronceray.

Chapiteaux de la croisée.

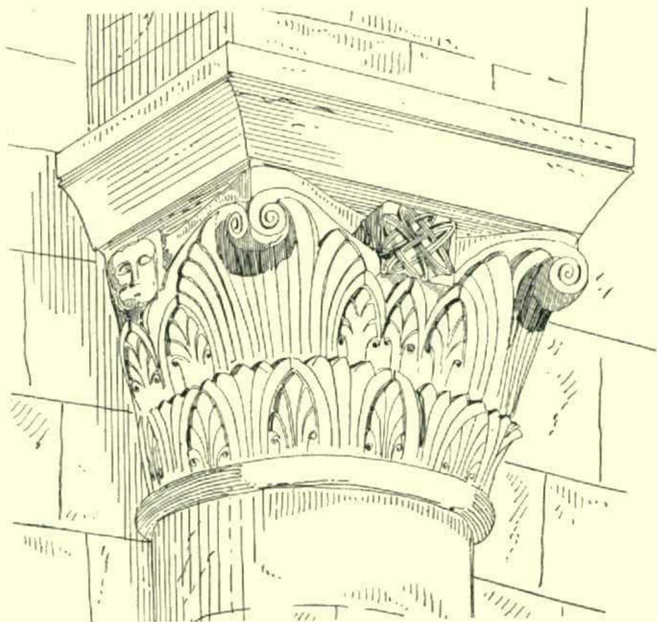
3

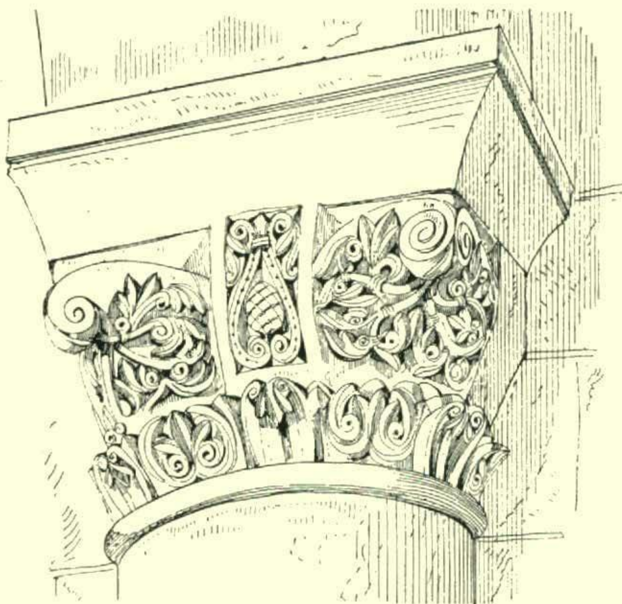


E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Église du Ronceray.

Chapiteau de l'absidiole nord.





E. Chauliat, del.

Église du Ronceray.

Chapiteaux du croisillon nord.

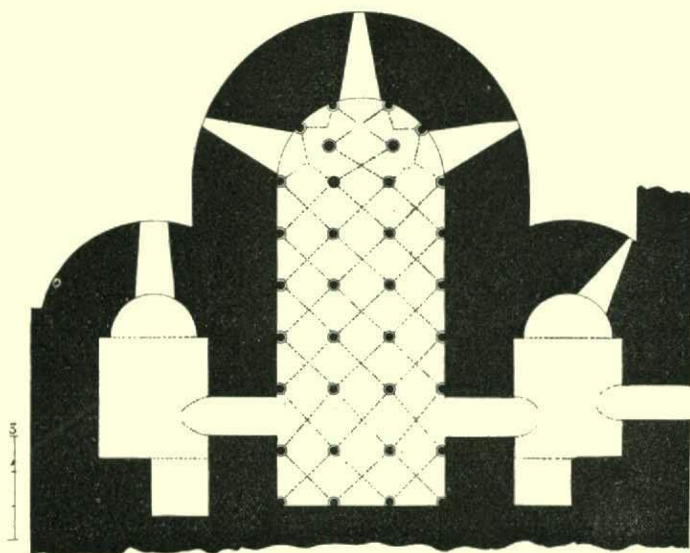
E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Église du Ronceray.

Chapiteau du croisillon nord.

dite Notre-Dame de la Charité. C'est une statuette de cuivre que M. le chanoine Urseau attribue au commencement du XIIe siècle.

La façade occidentale fut très remaniée au XVIIe siècle, mais ses contreforts sont primitifs. En 1871, M. d'Espinay signalait encore des assises de tuffeau hexagones ou dispo-



E. Chauliat, del.

Plan de la crypte.

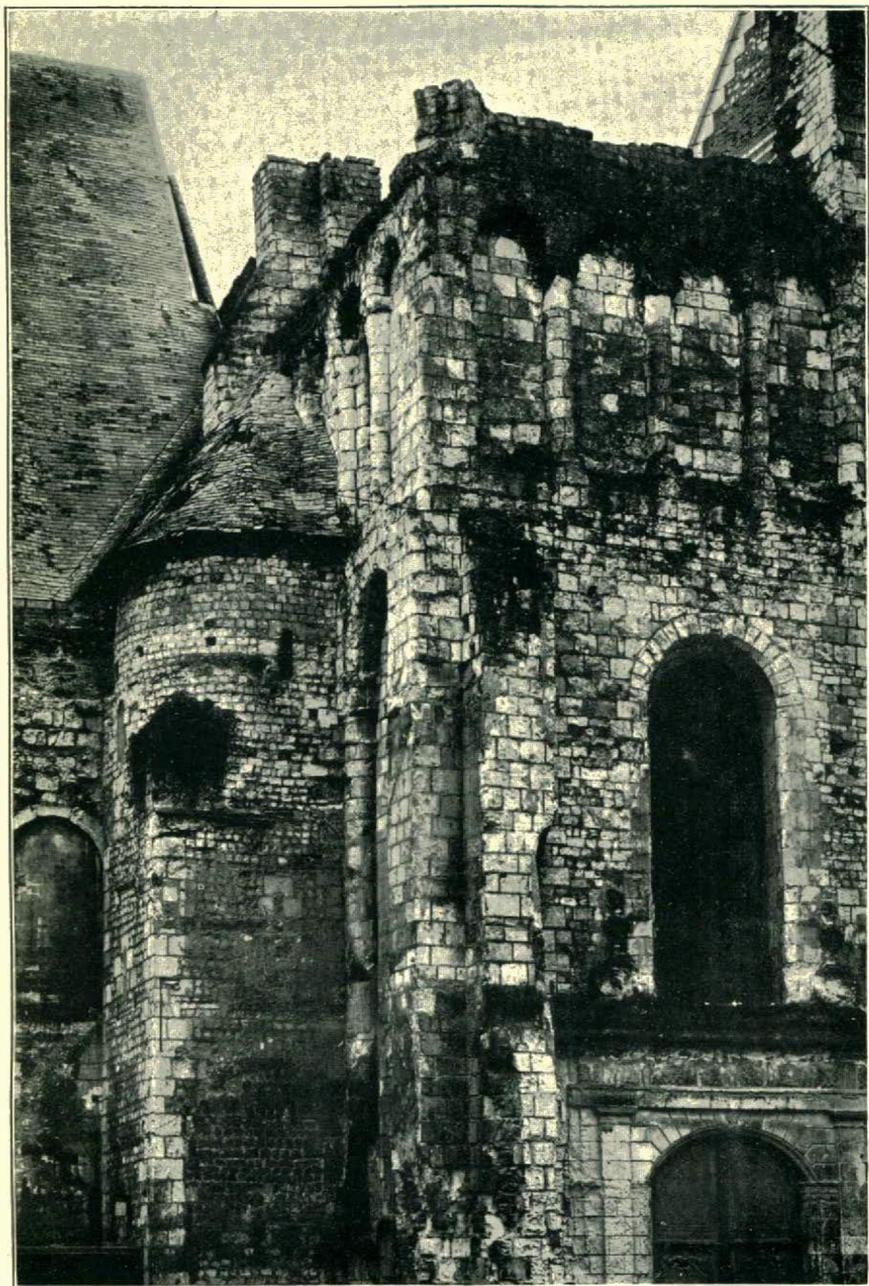
sées en épi entre la porte et la fenêtre (1). Le mur extérieur du bas-côté sud qui longe le passage de la Censerie mérite d'attirer l'attention. Épaulé par huit contreforts assez saillants, aux joints épais, qui furent ajoutés lors de la construction des voûtes, il est bâti en petit appareil de tuffeau sous l'appui des fenêtres. Ces baies en plein cintre,

(1) *Congrès archéologique d'Angers*, 1871, p. 66.

qui ne s'ébrasent pas au dehors, sont dépourvues de colonnettes et de moulures, comme à l'intérieur : celle qui se trouve près de la tourelle d'escalier fut percée après coup. Une porte en plein cintre, encadrée par d'étroits claveaux nus, s'ouvrait dans l'axe de la sixième travée. On ne voit plus aucune trace de l'ancienne corniche.

A la rencontre du bas-côté et du croisillon sud s'élève une cage d'escalier carrée dont les chaînages d'angle encadrent un petit appareil en tuffeau. Vers le milieu de sa hauteur cette tourelle devient ronde. La voûte en berceau rampant, faite sur couchis, qui suit les spirales de la vis, contourne un noyau rectangulaire de moyen appareil ; deux petites fenêtres en plein cintre s'ouvrent dans la cage. Une longue colonne d'angle qui porte un arc de décharge appliqué contre le mur occidental du transept fut relancée dans la tourelle. Cet escalier n'était pas destiné à donner accès, comme aujourd'hui, dans les tribunes de la nef, qui ne sont pas antérieures au XVIIe siècle, car il aboutissait, à l'origine, dans le comble du bas-côté sud. On le surhaussa pour accéder sous la charpente du transept par une porte percée au-dessus de la voûte en berceau et murée. Sa toiture moderne masque deux arcatures en plein cintre sur la face occidentale du croisillon sud, mais on voit les colonnettes et les chapiteaux à volutes effrités des deux arcatures voisines qui sont semblables à celles du côté sud.

Le mur méridional, où le petit appareil allongé qui se montre à trois niveaux différents doit être considéré comme un remploi, est percé d'une porte du XVIIe siècle flanquée de deux pilastres : son entablement passe sous une fenêtre en plein cintre. L'architecte qui construisit la façade occidentale de la Trinité, vers le milieu du XIIe siècle, y engloba l'angle sud-est du transept du Ronceray avec ses contreforts. Il en résulte que les deux colonnettes engagées dans le jambage gauche de la baie occidentale sont relancées dans le parement du croisillon sud du Ronceray. En outre,



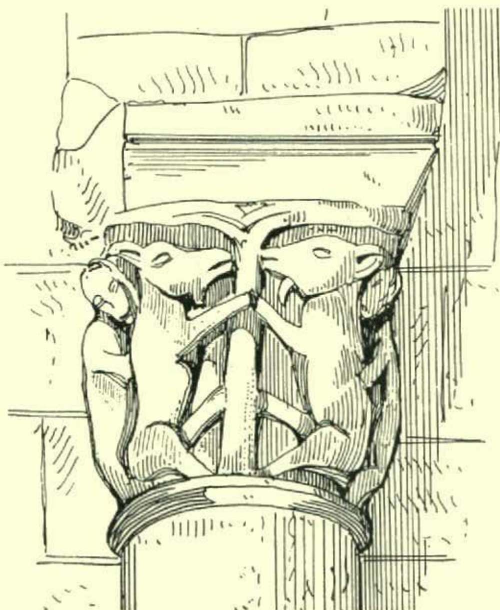
E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Église du Ronceray d'Angers.

Croisillon sud.

la cinquième arcature méridionale est coupée au centre par la retombée de l'archivolte de la fenêtre de la Trinité : celle qui la précède retombe sur un petit chapiteau orné d'un lion.

L'abside du Ronceray se compose aujourd'hui du sou-



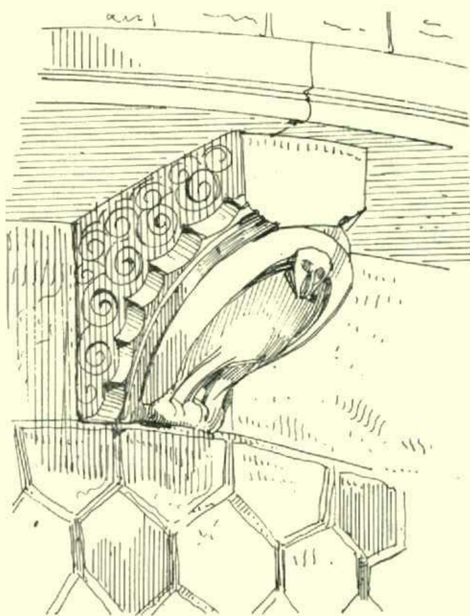
E. Chauliat, del.

Chapiteau d'une colonne-contrefort.

bassement de l'hémicycle bâti en moyen appareil losangé, dérivé de l'*opus reticulatum*, qui s'est perpétué en Anjou et en Poitou au XII[e] siècle. Les joints au ciment rouge sont modernes, mais il est probable que le mortier primitif était teinté par des fragments de briques pilées. La vue de l'abbaye, dessinée par Gaignières en 1699, indique les quatre

contreforts-colonnes et les deux fenêtres du chevet qui était collé au sud sur l'église de la Trinité, les deux petites flèches en charpente qui couronnaient le grand comble et le beffroi carré du croisillon sud.

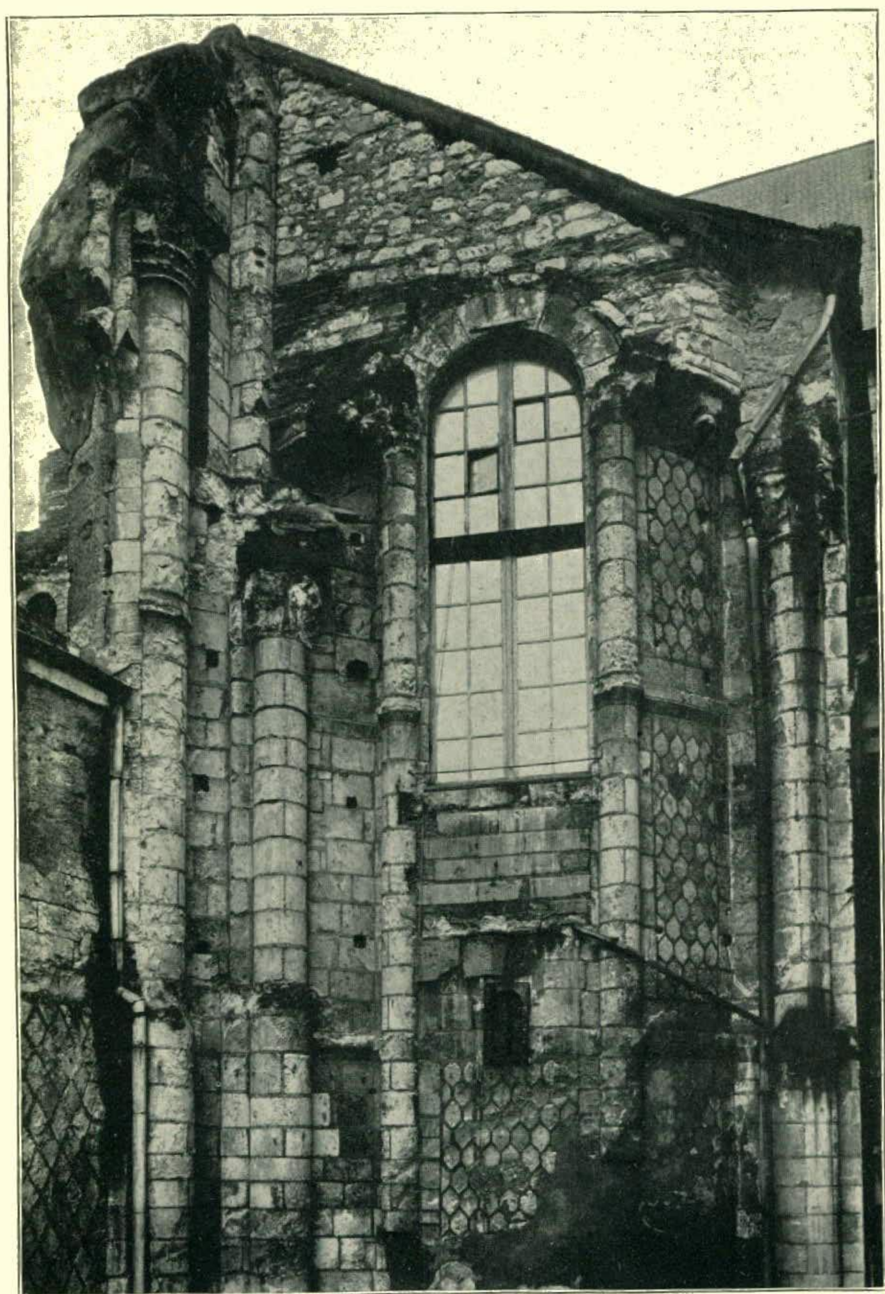
L'absidiole du croisillon nord, en liaison avec les amorces



E. Chauliat, del.

Modillon de l'absidiole.

de l'abside, est seule intacte à l'extérieur. Épaulée par quatre colonnes qui jouent le rôle de contreforts, comme celle qui se trouve à l'angle nord du chœur, elle conserve des murs en petit appareil hexagone, comme le chevet plat carolingien de l'église de Selommes (Loir-et-Cher) et la façade romane de l'église de Villesalem (Vienne). C'est



E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Église du Ronceray d'Angers.

Absidiole du croisillon nord.

une erreur de croire que cet appareil est simulé (1), comme sur l'archivolte du prétendu portail carolingien de l'église du Lion d'Angers. L'architecte a soigneusement réservé des panneaux pour incruster ce revêtement encadré par un bandeau inférieur orné de damiers et par une moulure en biseau qui passait sous l'appui de la fenêtre primitive. Les chapiteaux qui surmontent les colonnes engagées sont très effrités, mais on remarque encore sur leur corbeille des feuillages, des personnages, deux boucs dressés contre un arbre et attaqués par des monstres. Sous la tablette de la corniche, où se profile un boudin, un beau modillon à copeaux est orné d'un aigle sur sa face principale.

*
* *

Il s'agit maintenant de dater les différentes parties de la curieuse église du Ronceray sans avoir la prétention d'arriver à un résultat définitif. Que reste-t-il de l'église consacrée le 14 juillet 1028 ? Sans doute le soubassement du mur extérieur du bas-côté sud sous les fenêtres, la cage d'escalier carrée et certains matériaux des murs du croisillon sud. L'emploi du petit appareil cubique ou allongé à cette époque n'est pas anormal, car son usage persista encore beaucoup plus tard dans la vallée de la Loire. En comparant cette église primitive avec les substructions de la cathédrale romane d'Angers, consacrée le 16 août 1025 (2) et exhumée par M. Louis de Farcy (3), on peut affirmer qu'elle n'était pas bâtie sur le même plan, car notre confrère a constaté l'existence d'un déambulatoire.

(1) R. de Lasteyrie : *L'architecture religieuse à l'époque romane*, p. 224.

(2) Urseau (Le chanoine) : *Cartulaire noir de la cathédrale d'Angers*, p. XXI et 64.

(3) Cf. *Bulletin Monumental*, t. LXVI, 1902, p. 494.

L'abside et les deux absidioles primitives devaient être beaucoup moins profondes.

Ici s'intercale un point d'interrogation. Pourquoi les chroniques, qui font mention de l'incendie du Bourg-Sainte-Marie, en 1088, ne relatent-elles pas les dommages causés par le feu aux églises de la Trinité et du Ronceray, tangentes l'une à l'autre? C'est que le culte put continuer à y être célébré sous des toitures provisoires, mais pour prévenir un nouveau désastre, il était indispensable de voûter entièrement les deux édifices. Cette nécessité sembla plus pressante aux religieuses qu'aux paroissiens, parce qu'elles avaient plus de ressources. La Trinité ne fut rebâtie qu'après l'incendie de 1132.

En réalité, l'incendie très probable de 1088 et l'addition des voûtes dans l'église du Ronceray entraînèrent la reconstruction presque totale de l'édifice, puisqu'en 1119 les évêques d'Angers, de Léon et de Nantes procédèrent à une nouvelle dédicace en présence du pape Calixte II. Le second architecte utilisa surtout les fondations, mais il refit les parements intérieurs et les fenêtres des collatéraux, remplaça les anciennes piles par des supports disposés pour recevoir les doubleaux de la nef et des bas-côtés, puis il monta les berceaux transversaux inférieurs, qui se contrebutaient les uns par les autres, avant d'appareiller la voûte de la nef. L'absence de tout arc en tiers-point et de toute moulure à la naissance de la voûte, sur les grandes arcades qui ne sont même pas doublées, sur les archivoltes des fenêtres basses, la sculpture maladroite des chapiteaux, caractérisent bien le style de la fin du XIe siècle.

On peut même se demander, en voyant ce système de voûtes, particulier à l'école poitevine, qui consiste à ne pas éclairer la nef directement afin d'épauler d'une manière efficace la voûte centrale par les voûtes latérales, si ce procédé ne fut pas appliqué à Beaulieu-les-Loches et au Ronceray avant d'être importé dans le Poitou, car je suis persuadé

que la nef de Saint-Savin, voûtée suivant le procédé poitevin, n'est pas une œuvre du XIe siècle, comme on l'a prétendu, et je cherche vainement autour du foyer de l'école du Poitou des églises voûtées aussi archaïques.

Dès que la nef et les bas-côtés de la nouvelle église furent terminés, les religieuses purent s'y transporter pendant que les maçons élevaient le transept et reconstruisaient le chevet, dont le style est bien plus avancé que celui de la nef et des bas-côtés. J'en trouve la preuve dans ce fait qu'en 1119 le maître-autel se trouvait plus rapproché des portes (1), parce qu'il était adossé, comme aujourd'hui, à un mur de clôture à l'entrée du transept. On remonta ensuite les piles de la croisée, qui fut recouverte d'une coupole, puis on appareilla des colonnes dans le nouveau transept pour porter les doubleaux de la voûte en berceau. Les absidioles furent rebâties afin de leur donner plus de profondeur et de les faire communiquer par une arcade avec le chœur. Enfin, le chevet primitif fut remplacé par une abside plus vaste, précédée d'une grande travée droite. La dédicace de 1119 coïncida avec l'achèvement de tous ces travaux, comme l'indique le style des chapiteaux, garnis de feuilles découpées et de personnages en haut relief, signalés dans le transept. La scène de la fuite en Égypte est si vivante, que je n'hésite pas à l'attribuer à un sculpteur du XIIe siècle.

D'ailleurs, les variétés de l'appareil décoratif poitevin, qui comporte des pierres calcaires soigneusement taillées en losange, en hexagone, en éventail, en disques, ou assemblées en épi, comme dans les façades de Notre-Dame-la-Grande à Poitiers, d'Aulnay-de-Saintonge et d'Échillais, ou dans les absides de Rioux et de Retaud, près de Saintes, étaient inconnues au XIe siècle, où les exemples d'*opus spicatum* et d'*opus reticulatum* sont beaucoup plus grossiers. Or, l'abside et l'absidiole nord du Ronceray présentent des

(1) Cf. p. 5, note 4.

parements de petites assises qui ont la forme d'un losange ou d'un hexagone. J'ajoute que leurs contreforts à colonnes ressemblent à ceux du chevet de l'abbatiale de Fontevrault, consacré par le pape Calixte II en 1119, et à ceux des églises poitevines du XII[e] siècle. Enfin, la finesse de la sculpture d'un modillon resté intact, sous la corniche de l'absidiole, est encore une preuve de jeunesse relative.

Faudrait-il cependant admettre que l'incendie de la Trinité, en 1132, s'étendit à l'église du Ronceray qui aurait été rebâtie vers le milieu du XII[e] siècle ? Or, les *Annales de Saint-Serge* n'auraient pas manqué d'en faire mention, car la marche du feu, qui gagna Saint-Aignan et Saint-Laud, y est très nettement indiquée (1). D'ailleurs, le style du Ronceray s'accorde avec une période assez primitive de l'architecture romane, tandis que le chevet de la Trinité, antérieur à la nef, est voûté d'ogives.

En se reportant à quarante ans en arrière, il est curieux de mentionner les deux opinions émises par les membres du Congrès de 1871 lors de leur visite du Ronceray (2). Les uns soutenaient que l'église était antérieure au XI[e] siècle et que Foulque Nerra avait fait rebâtir l'abside et voûter la nef après l'addition des colonnes engagées dans les piles. Les autres partageaient l'opinion de M. d'Espinay qui se basait sur le caractère homogène de la maçonnerie pour attribuer tout le monument à l'époque du célèbre comte d'Anjou (3). Personne ne fit observer qu'une église entièrement voûtée avant 1028 eût été une singulière anomalie et que la nef de la cathédrale romane d'Angers, consacrée en 1025, fut

(1) Halphen : *Recueil d'Annales angevines*, p. 96.

(2) *Congrès archéologique d'Angers*, p. 70.

(3) M. de Lasteyrie émet la même hypothèse dans son nouvel ouvrage, en considérant l'abside du Ronceray comme celle de l'église consacrée en 1028. *L'architecture religieuse à l'époque romane*, p. 224.

recouverte d'un plafond de bois (1), comme celle de la cathédrale romane de Chartres, bâtie entre 1025 et 1037 (2). Personne ne fut d'avis que la dédicace solennelle de 1119 s'accordait beaucoup mieux avec les caractères du style de l'édifice.

Après Saint-Martin d'Angers, c'est le Ronceray qu'il faut étudier pour comprendre les origines de l'architecture romane dans la région, car ce fut probablement la première église entièrement voûtée par des ouvriers angevins entre les dates de 1088 et de 1119. Il est donc infiniment regrettable que la Commission des Monuments historiques ne se soit jamais intéressée à l'abbatiale du Ronceray après l'avoir classée, car ses archives n'en possèdent ni le plan, ni les coupes. Le délabrement de la nef, dont la voûte s'affaisse et menace ruine, fait peine à voir : des murs bouchent les arcades, le croisillon nord est coupé par un plancher, son absidiole est dégradée à l'extérieur par des fuites d'eau qui ont effrité les chapiteaux des contreforts et les modillons de la corniche. Enfin, comme l'église n'est plus consacrée au culte, des fouilles pourraient y être entreprises avec l'espoir de mettre au jour les fondations primitives et de découvrir des tombeaux du moyen âge.

(1) « MCLIII. Obiit Normandus de Doë, episcopus noster, qui de navi ecclesie nostre trabibus pre vetustate ruinam minantibus ablatis, voluturas lapideas miro effectu edificare cepit ». Marchegay : *Chroniques des églises d'Anjou*, p. 192.

(2) « Obiit Henricus rex qui hujus ecclesiæ lacunar construxit ». Cf. *Nécrologe*, dans R. Merlet : *Un manuscrit chartrain du XIe siècle*, p. 171.

Caen. — Impr. H. Delesques, rue Demolombe, 34